



Municipalité de
La Macaza

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Les rapports financiers du vérificateur externe, M. Daniel Tétreault CPA pour la municipalité de La Macaza, pour l'exercice financier terminé le trente et un décembre deux mille dix-huit (31 décembre 2018), seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le lundi 8 avril 2019 à compter de 19h, à la salle de conseil située au 53 rue des Pionniers, La Macaza.

DONNÉ À LA MACAZA CE 1^{er} JOUR DE D'AVRIL 2019

Le directeur général



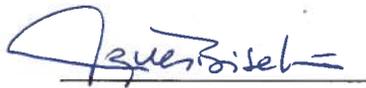
Jacques Brisebois

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jacques Brisebois, directeur général de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci à chacun des endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et au lac Clair, entre 13 h et 16 h et sur le site web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1^{er} jour de d'avril 2019.

Le directeur général



Jacques Brisebois

